



Communiqué de presse du 25 janvier 2016

Le Pendlerfonds a déjà subventionné plus de 1000 places de stationnement automobile de parcs relais dans l'agglomération trinationale

Faciliter la transition – Pour des trajets domicile-travail respectueux de l'environnement et de la ville

Ces trois dernières années, le Pendlerfonds Bâle-Ville a apporté son soutien financier à l'aménagement de nombreux parcs relais dans la région bâloise. Jusqu'à présent, le fonds a subventionné plus de 1000 places de stationnement automobile à proximité d'arrêts de transports publics dans l'agglomération trinationale. Le Pendlerfonds contribue ainsi activement à ce que le nombre croissant de pendulaires effectuent autant que possible leurs trajets domicile-travail dans le respect de l'environnement et de la ville. Actuellement, le Pendlerfonds met à disposition des subventions pour l'aménagement de parcs relais près de gares dans le sud de l'Alsace, dans la vallée de la Wiese et à Grenzach-Wyhlen.

Au cours de la décennie passée, Bâle a drainé près de 20'000 nouveaux emplois qui ont entraîné une forte augmentation du nombre de pendulaires. Le Pendlerfonds s'est avéré être un outil très efficace afin de faciliter aux pendulaires de la région trinationale la transition vers des moyens de transport respectueux de l'environnement et de la ville.

Depuis sa mise en place en 2013, le Pendlerfonds a soutenu nombre de projets visant à remplacer la voiture par les transports en commun. Il a notamment cofinancé plus de 1000 places de stationnement dans des parcs relais et des aires de covoiturage dans la région voisine de Südbaden et en Alsace. Par ailleurs, le Pendlerfonds a apporté son soutien financier à l'aménagement d'infrastructures pour vélos et de la ligne 3 transfrontalière du tram.

Les subventions du Pendlerfonds proviennent des recettes des cartes de stationnement destinées aux pendulaires et aux visiteurs du Canton de Bâle-Ville. Une fois que la gestion du stationnement sera finalisée dans tout Bâle en 2016, le fonds récoltera environ 2 à 3 millions CHF par an.

Les porteurs de projets publics et privés peuvent solliciter des aides financières auprès du Pendlerfonds Bâle-Ville pour les projets en faveur d'une mobilité pendulaire efficace et respectueuse de l'environnement. Les projets sont étudiés en fonction de leur contribution à réduire le trafic automobile et les problèmes de stationnement dans le Canton de Bâle-Ville. Les porteurs de projets publics et privés sont invités à déposer leur demande de cofinancement deux fois par an, soit le 31 mars 2016 pour la prochaine échéance. Les informations relatives aux demandes de subventions et aux projets soutenus jusqu'ici sont disponibles sur www.pendlerfonds.ch.

Le Conseil du Pendlerfonds a dernièrement proposé son soutien financier pour l'aménagement de parcs relais et de parkings à vélos à Bartenheim, commune du sud de l'Alsace et à Schopfheim-Ouest dans la vallée de la Wiese ainsi que de box à vélos à Grenzach-Wyhlen. Le montant total des subventions s'élève à un peu plus de 410'000 CHF.

Ces trois dernières années, le Pendlerfonds du Canton de Bâle-Ville s'est illustré comme un outil de collaboration unique en Suisse et particulièrement efficace, au sein de l'agglomération trinationale et au-delà des frontières cantonales et nationales.

Informations complémentaires sur le Pendlerfonds Bâle-Ville: www.pendlerfonds.ch

Renseignements complémentaires

Antje Hammer, Tél. +41 61 267 92 07, Directrice du Pendlerfonds, Service de la Mobilité